

Aménager le territoire pour accueillir l'industrie de demain

Avant propos : L'industrie est l'un des moteurs du développement du territoire. La métropolisation nous oblige à repenser les rapports des sociétés urbaines aux territoires et invite à une réflexion particulière sur les relations entre ville et industrie.

1. Vision 2043 : un archipel de manufacture au cœur du développement métropolitain

Montréal est devenue la plaque tournante intercontinentale majeure de l'Amérique de l'Est grâce à l'intensification des échanges commerciaux. La grappe logistique est l'un des secteurs forts de l'économie, contribuant alors à la transformation du territoire. Dans un contexte où la demande régit l'offre, la chaîne de production a suivi la tendance lourde et les flux se sont substitués aux stocks.

L'économie montréalaise s'articule sur deux échelles : à l'échelle mondiale, les échanges commerciaux permettent à Montréal de s'approvisionner en matières premières ; à l'échelle locale, les manufactures transforment ces ressources en produits à haute valeur ajoutée. Les manufactures forment désormais un réseau de petites et moyennes entreprises qui travaillent de manière intégrée et coordonnée. Pour être compétitives, elles doivent maîtriser la logistique et intégrer des externalités.

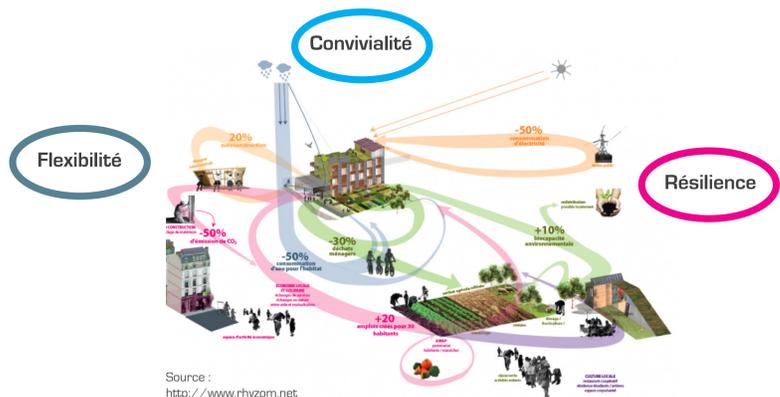


Source des images : <http://www.tc.gc.ca>
<http://www.cogentpayroll.com>
<http://www.depositphoto.com>
<http://www.uxi.org.il>
<http://www.iconsnap.com>



2. Cadre théorique - la réversibilité : anticiper pour aménager

Dans un contexte général d'incertitude et de risques, la réversibilité constitue le nouveau cadre théorique de l'aménagement de la métropole. Celle-ci se décline en : flexibilité, durabilité et résilience.



Source : <http://www.rhyzom.net>

3. Grandes orientations

- 1) Un territoire flexible qui évolue et s'adapte en fonction des besoins de souplesse et de réactivité des industries.
- 2) Un territoire convivial où cohabitent l'industrie et les autres activités, tout en préservant les ressources naturelles.
- 3) Un territoire résilient capable d'absorber des chocs ponctuels et de diminuer les risques de façon structurelle tout en maintenant la productivité du dispositif industriel.

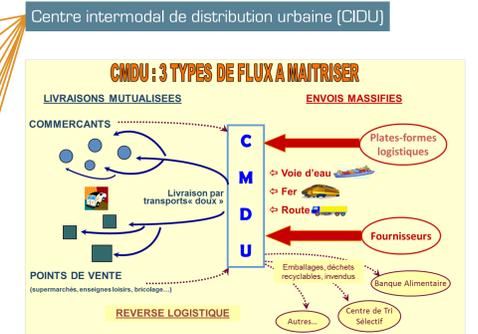
4. Objectifs ciblés

- 1) Cultiver une approche systémique et concertée pour prévenir et réduire les risques technologiques, sociaux et naturels.
- 2) Négocier la cohabitation entre les activités industrielles et les usages résidentiels et touristiques pour réguler la pression foncière.
- 3) Capitaliser sur la valeur identitaire du patrimoine industriel pour que l'industrie de demain soit valorisée comme une aménité du milieu.
- 4) Développer une gestion mutualisée et multi-scalaire de la logistique urbaine pour assurer la fluidité des flux de marchandises.
- 5) Optimiser les circuits de production, en minimisant et en valorisant les externalités négatives, pour aboutir à un développement endogène du territoire.
- 6) Doter le territoire d'infrastructures flexibles et d'équipements collectifs pour qu'émergent des lieux d'échanges et de transmission des savoirs propices à l'innovation technologique.

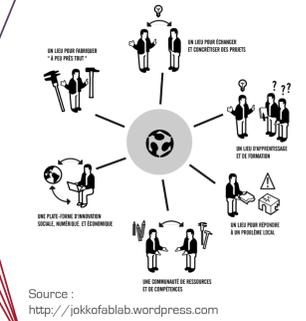
5. Pistes d'intervention

- 1) Créer une instance de pilotage et de concertation composée de citoyens, entreprises et élus, qui identifie et gère les risques et les nuisances sur le territoire.
- 2) Développer une politique foncière qui maintienne et assure des espaces pour des développements industriels futurs.
- 3) Développer un tourisme de sensibilisation, découverte et promotion des activités industrielles.
- 4) Mettre en œuvre une politique de soutien aux partenariats et aux projets de développement local.
- 5) Implanter une plateforme intermodale de distribution des marchandises.
- 6) Optimiser le transport des marchandises en minimisant les charges à vide.
- 7) Optimiser et favoriser l'usage du réseau ferroviaire pour le transport des marchandises.
- 8) Mettre en place des systèmes intelligents de gestion des flux des marchandises.
- 9) Mutualiser la collecte et le traitement des déchets industriels.
- 10) Implanter un laboratoire d'échanges de savoirs sur les innovations technologiques.

6. Exemples

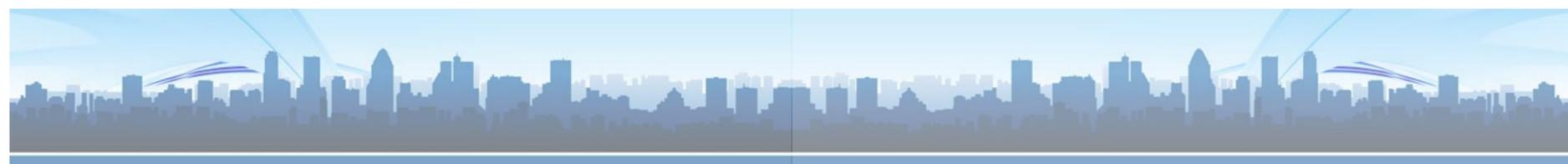
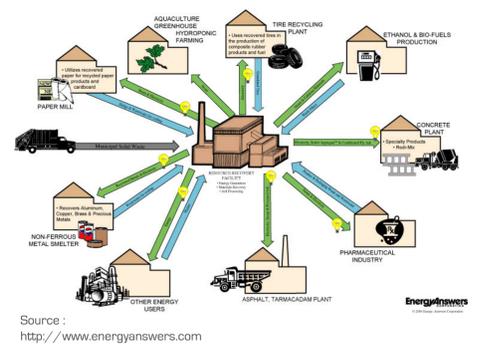


Laboratoire de recherche appliquée ou Fab Lab



Éco parc

Resource Recovery Based Eco-Industrial Park



Source : <http://sphotos-c.ak.fcdn.net>